

MGR FELLAY A SIGNÉ !

Depuis quelques temps, les informations et les rumeurs les plus diverses circulent ici ou là. Selon certaines sources, l'annonce par le Vatican du « statut » offert à la FSSPX ne serait plus qu'une question de jours (cf. [annexe 1](#)). D'autres démentent.

Pour l'heure, le site italien, *Vatican Insider* (toujours très bien informé) vient d'annoncer la signature du « préambule doctrinal » par Mgr Fellay. Voici la traduction d'un extrait de cet article :

« La réponse de la société de Saint-Pie X est arrivé au Vatican et est positive : selon les rumeurs recueillies par Vatican Insider concernant le supérieur – l'évêque Bernard Fellay – il a signé le préambule doctrinal que le Saint-Siège a proposé en septembre dernier, comme une condition pour arriver à la pleine communion et la formulation canonique. Une confirmation officielle de la réponse doit avoir lieu dans les prochaines heures » (cf. [annexe 2](#)).



Les partisans du ralliement montraient ces derniers jours leur impatience. La masse des fidèles continue à faire confiance béatement à Mgr Fellay. Mais plusieurs prêtres commencent (il serait temps !) à s'interroger sérieusement sur leur avenir. En effet, beaucoup ne veulent pas se placer sous l'autorité du chef des modernistes. Mais que peuvent-ils faire maintenant ?

Bref, nous assistons à la confusion la plus totale, à une confusion de fin de règne, celle qui résulte des intrigues les plus obscures.

Par ses positions doctrinales impies et son goût du secret, Mgr Fellay est clairement devenu un ennemi de Notre Seigneur et de Son Église.

Les œuvres de Dieu ne se font jamais dans l'ombre et ne provoquent, de fait, jamais une telle confusion.

L'omerta que font peser Mgr Fellay et le clan des clercs infiltrés qui l'entourent sur les prêtres et les fidèles est le signe évident du caractère diabolique de ces combines menées dans le secret avec la Rome apostate.

Alors, quelle que soit la date de son intégration effective dans l'église Conciliaire, une chose est sûre : la FSSPX est aujourd'hui prête à implorer.

Depuis 50 ans, toutes les trahisons furent faites par des clercs. Et une fois de plus, nous sommes trahis par les clercs !

Par ailleurs, on nous a communiqué une étonnante information (à prendre cependant avec les réserves qui s'imposent) selon laquelle le statut proposé serait une sorte de « prélatrice personnelle » intégrée à une structure qui regrouperait l'ensemble des communautés dites « traditionnelles » (Fraternité Saint Pierre, IBP, ICRSP...)

Il est vrai que c'est ce que pouvait laisser entendre l'abbé **Schmidberger**, ami de Ratzinger infiltré dans la FSSPX dès **1972**, dans un communiqué qu'il a fait lire dans tous les prieurés

d'Allemagne le **22 mars dernier**, préparant ainsi les esprits à rallier l'église Conciliaire pour « renforcer » disait-il les « *forces de la tradition* » (sic !) :

« On peut raisonnablement espérer qu'une solution satisfaisante sera trouvée... Si cette solution l'emporte, toutes les forces de la tradition dans l'Église seraient sensiblement renforcées ».

<http://pius.info/startseite/offizielle-stellungnahmen/698-distrikt-stellungnahmen/6525-kanzelverkuendigung-gespraech-mit-rom>

<http://2.andreatornielli.it/?p=3877>



Abbé Franz Schmidberger

De retour de Rome et de passage à Toulouse le **dimanche 17 mars**, l'abbé Nély (grand adulateur de Benoît XVI) a, quant à lui, annoncé publiquement une proposition « optimale » du Vatican :

« Les portes nous sont grandes ouvertes... Ce sera une proposition optimale... Ce sera un grand évènement pour toute l'Église ».

Il est donc clair que la décision était, à ce moment-là, déjà prise !

Par contre, les évêques seraient divisés. Aucun des trois autres ne serait prêt à suivre Mgr Fellay selon les confidences faites par l'un d'eux à un de nos correspondants. Mais ils ne seraient pas parvenus à s'accorder sur la position à adopter. Alors que peuvent-ils faire maintenant, que vont-ils faire, eux qui sont restés jusque-là silencieux et se sont même rendus activement complices de la politique subversive et criminelle engagée (avec leur accord !) par Mgr Fellay ? N'était-il pas nécessaire de réagir plus tôt ? Vont-ils continuer à défendre leurs positions gravement erronées ? Quel type de résistance peuvent-ils bien être capables d'organiser ? En effet, reprenons ici ce que nous écrivions dans notre dossier du 23 janvier dernier :

« Si aucun d'eux ne veut se décider à changer la ligne doctrinale de la FSSPX (qui est la réelle cause de l'impasse où se trouve aujourd'hui la FSSPX et qui a rendu possible les compromissions dans lesquelles elle s'est fourvoyée) en admettant enfin l'imposture de la secte conciliaire et de ses chefs, il est préférable qu'ils continuent à se soumettre et à se rendre complice de Mgr Fellay comme ils l'ont fait jusqu'à maintenant au lieu de donner des illusions et de faux espoirs aux fidèles qui refusent le ralliement » !

À Avrillé, le **Père Innocent-Marie** a annoncé le **1^{er} avril**, lors d'une conférence après la messe dominicale, que les dominicains refuseront tout ralliement à l'église Conciliaire.

Que vont alors faire les capucins de Morgon par exemple, proches des dominicains ?

S'ils refusent effectivement le ralliement, quel crédit pourra-t-on accorder à ces religieux qui ont toujours attaqué violemment ceux qu'ils ont affublés de l'étiquette de « *sédévacantistes* » en développant de nombreux mensonges à leur sujet et en modifiant le Magistère de l'Église pour soutenir leur **thèse hérétique d'« une hiérarchie pour deux Églises »** ?

<http://www.dici.org/actualites/une-hirarchie-pour-deux-eglises/>

Quel crédit pourra-t-on accorder au Père Innocent-Marie (Avrillé) et au Père Antoine (Morgon), eux qui ont osé, le **5 février 2009** à Saint Nicolas du Chardonnet, sermonner comme un enfant le Père Jean qui avait eu le courage, quelques minutes auparavant, d'interpeller Mgr Fellay en lui demandant de dire s'il voulait ou non rallier l'église Conciliaire ?

http://resistance-catholique.org/documents/2009/RC_2009-02-21_Un-capucin-soppose-au-ralliement-de-Mgr-Fellay.pdf

Selon l'Agence APIC, « dans une lettre rédigée le 14 avril 2012 à l'intention des évêques et des prêtres de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X (FSSPX), leur supérieur général, Mgr Bernard Fellay, aurait rappelé qu'un accord avec Rome serait possible uniquement s'il n'était pas demandé aux Lefebvristes des concessions qui concernent la foi et si une réelle liberté leur était garantie ».

<http://www.kipa-apic.ch/index.php?pw=&na=0,0,0,0,f&ki=230798>

<http://vaticaninsider.lastampa.it/homepage/vaticano/dettaglio-articolo/articolo/lefebviriani-lefebvirans-lefebvirianos-fellay-vaticano-vatican-14334/>

Mais il est certain que, pour le Vatican, la meilleure façon de séduire la FSSPX et d'obtenir le ralliement du plus grand nombre, est de ne lui demander aucune contrepartie et aucune concession apparente. En usant de ce sophisme, Mgr Fellay se fait donc ici l'agent servile du Vatican.

Car le seul fait de reconnaître cette fausse « Eglise » comme l'Église catholique, de vouloir y être intégrés et de considérer son chef comme le Vicaire du Christ, ne sont-ce pas là des concessions particulièrement graves menant, de fait, à l'apostasie ?

Ne serait-ce pas là, précisément, la seule contrepartie, la « concession » essentielle, qu'attendent ces serviteurs du Diable qui occupent le Vatican ?

Aux premiers temps de l'Église, n'y a-t-il pas eu des chrétiens qui, même si on ne leur demanda pas de « concessions qui concernent la foi », sont morts martyrs parce qu'ils refusèrent absolument de jeter seulement quelques grains d'encens aux idoles ?

Aujourd'hui, par sa demande de « reconnaissance » adressée à l'église moderniste et maçonnique ainsi qu'à son « bon pape Benoît », Mgr Fellay ne prépare-t-il pas finalement les prêtres et les fidèles à jeter quelques grains d'encens à ces ennemis de l'Église si aucune « concession qui concerne la foi » n'est exigée en contrepartie de cet acte de « bienveillance » qu'ils ont l'impiété d'attendre d'eux ?

Par ailleurs, rappelons que la disparition du Sacerdoce catholique fut le but premier de « Vatican d'eux ». Les évêques de la FSSPX ont toujours observé le plus grand silence sur cette question primordiale de l'invalidité intrinsèque du nouveau rituel de consécration épiscopale de 1968, tandis que les dominicains d'Avrillé ont volontairement publié dans leur revue des arguments gravement erronés pour soutenir la validité du nouveau rituel (cf. travaux de www.rore-sanctifica.org), contribuant ainsi à défendre la légitimité de l'église Conciliaire et de ses pontifes.

Aussi, le ralliement qui s'annonce apparaît comme le châtement de leur profonde incurie et de leur criminelle lâcheté !

Avec l'intégration de la FSSPX au sein de l'église Conciliaire **dépourvue du Sacerdoce sacramentellement valide**, nous allons donc assister à l'aboutissement du **plan anglo-saxon des loges rose-croix qui est de parvenir à neutraliser tous les vecteurs de la grâce en détruisant le Sacerdoce sacrificiel catholique.**

Quelle que soit son indépendance vis-à-vis des conférences épiscopales, la mise sous tutelle de la FSSPX par l'église Conciliaire sous l'autorité de son chef va automatiquement entraîner au sein de l'œuvre de Mgr Lefebvre le **mélange du vrai et du faux sacerdoce. Il sera, en effet, impossible de refuser à un prélat romain mandaté par le généreux « pape » de**

l'église Conciliaire de procéder à des ordinations ou à des confirmations. Ainsi se multiplieront progressivement les **fausses consécration**s, les **fausses ordinations** et les **fausses confirmations**. **Les fidèles ne sauront plus discerner les vrais prêtres des faux ou les hosties validement consacrées de celles qui ne le sont pas.**

La FSSPX va d'ailleurs elle-même participer à cette confusion des sacerdoce. Elle a certes déjà commencé à le faire avec la distribution de son DVD sur la Messe auprès des pseudo-prêtres conciliaires. Mais elle a désormais le projet d'organiser des **sessions de formation** dans une de ses propriétés pour apprendre aux faux prêtres conciliaires à dire l'ancienne Messe ! C'est ce que révéla fièrement Le **Père Jean-Jacques Marziac** lors de son sermon du **17 mars** dernier à Caussade (82).



Mgr Fellay est ainsi devenu le petit laquais de celui que Mgr Lefebvre appelait le « *serpent* » et s'apprête à commettre un machiavélique attentat contre l'œuvre de sauvegarde du Sacerdoce catholique fondée par son consécrateur ainsi qu'un monstrueux crime contre les âmes !

Prions pour les prêtres et pour les âmes !

In Christo Rege.

Résistance catholique

ANNEXE 1

Rome et Écône sur le point de sceller un accord

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2012/04/13/01016-20120413ARTFIG00626-rome-et-econe-sur-le-point-de-sceller-un-accord.php>



Mgr Bernard Fellay lors d'une messe d'ordination, à Écône, en Suisse, en juin 2009.

Crédits photo : Olivier Maire/ASSOCIATED PRESS

La signature d'un document fixant les relations entre le Saint-Siège et les disciples de Mgr Lefebvre est une question de jours.

Officiellement, le Vatican attend la réponse de Mgr Bernard Fellay, le chef de file des lefebvristes. Sitôt reçue à Rome – «c'est une affaire de jours et non plus de semaines», indique-t-on au Vatican –, elle sera «aussitôt» analysée. Si elle est conforme aux attentes, le Saint-Siège annoncera très vite un accord historique avec cette branche de fidèles, connus sous le nom d'«intégristes».

Mais officieusement et dans la plus grande discrétion, les émissaires ont travaillé, de part et d'autre, pour «aboutir à un accord». Ces dernières semaines, les ultimes réglages ont été finalisés entre Rome et Écône pour répondre au mieux aux demandes de «clarifications» sollicitées par le Vatican, le 16 mars dernier.

Une négociation très délicate

C'est ainsi que la réponse finale de Mgr Fellay, extrêmement pesée et bien préparée, devrait dénouer – pour de bon, cette fois – une négociation très délicate qui fut relancée par Benoît XVI dès son élection en 2005.

La commission «Ecclesia Dei», abritée au sein de la congrégation pour la Doctrine de la foi, le plus important ministère du Vatican, est en charge de ce dossier. Mais il est aussi, à ce point, personnellement suivi par Benoît XVI. Et il veut un accord.

Ce qui laisse penser les personnes bien informées qu'une issue positive va vraiment voir le jour. Même au prix de la subsistance de profondes divergences à propos du concile Vatican II.

Des différences totalement assumées du reste, par le Pape. Il a placé son pontificat dans cette ligne de réinterprétation du concile Vatican II. Selon deux axes: évacuer l'esprit de «rupture» des années 68 et éviter d'opposer la plus haute tradition de l'Église à sa modernité.

Cinquante ans d'opposition

Lundi, Benoît XVI aura 85 ans. Il est fatigué. Son entourage ne le cache pas. Il a dû se reposer cette semaine à Castel Gandolfo de son épuisant périple au Mexique et à Cuba, puis des longs offices de la semaine sainte. Il devait retrouver le Vatican vendredi soir. En priorité sur son bureau : cette décision sur le dossier lefebvrisme. Elle sera l'une des plus lourdes du pontificat.

Depuis cinquante ans, les lefebvrismes sont en opposition avec le Saint-Siège à propos du concile Vatican II. Et en rupture juridique formelle, depuis juin 1988, quand Mgr Marcel Lefebvre ordonna quatre évêques malgré l'interdit du Pape.

Joseph Ratzinger fut chargé à l'époque par Jean-Paul II des négociations avec l'évêque frondeur. Il n'a jamais accepté cet échec. Ni, une fois devenu pape, la perspective d'un schisme durable dans l'Église.

Benoît XVI pousse l'Église à se réconcilier avec elle-même

Les uns derrière les autres, Benoît XVI a abattu, de toute son autorité de pape, les obstacles qui empêchaient une pleine réconciliation avec les disciples de Mgr Marcel Lefebvre.

Et si un accord final est annoncé dans les jours qui viennent, l'essentiel du travail a déjà été fourni par ce pape.

– Rétablissement en 2007 – comme rite «extraordinaire» dans l'Église catholique – de la messe dite en latin, c'est-à-dire, selon le missel de Jean XXIII en vigueur avant le concile Vatican II.

– Levée des excommunications, en 2009, qui frappaient les quatre évêques ordonnés par Mgr Lefebvre.

– Lancement des discussions doctrinales entre le Saint-Siège et la fraternité Saint Pie X, la même année, à propos du concile Vatican II.

L'échec apparent de ces dernières, il y a un an, avait donné l'impression d'un échec total de la négociation.

Le désaccord doctrinal entre les lefebvristes et Rome à propos du concile Vatican II est effectivement abyssal. On avait simplement oublié que l'objet de ces échanges n'était pas de trouver un accord, mais d'établir la liste des différences et de leur pourquoi.

C'est donc en parfaite connaissance de cause, et donc sans aucune ambiguïté, que Rome entend sceller cette unité retrouvée avec Écône, fief des lefebvristes en Suisse.

Elle passera probablement par l'attribution d'un statut spécial – une «prélature personnelle» – déjà expérimentée par l'Opus Dei. Cette structure donne une véritable autonomie d'action dès lors que la foi catholique est partagée. Son supérieur rend compte directement au pape et non aux évêques.

Mais la vraie «révolution» que Benoît XVI cherche à laisser aux yeux de l'histoire de l'Église catholique est ailleurs. Elle touche non pas des aspects périphériques de l'Église catholique. Ceux-ci font d'ailleurs déjà bondir les groupes opposés à cette réconciliation. Lesdits «progressistes» de l'Église conciliaire qui voient les «acquis» du concile Vatican II remis en cause. Lesdits «ultras» des rangs lefebvristes qui voient là une trahison et une compromission avec la Rome moderniste.

Cette révolution a pour ambition une vision élargie de l'Église catholique. Le théologien Benoît XVI n'a jamais admis qu'en 1962, la bimillénaire Église catholique se coupe de la culture et de la force de son passé. Plus qu'une réconciliation avec les lefebvristes, il vise donc, par ce geste, une réconciliation de l'Église catholique avec elle-même.

Jean-Marie Guenois

[ANNEXE 2](#)

Lefebvriani, la risposta positiva è arrivata

LINGUA: Italiano English Español www.vaticaninsider.it Accedi all'area Riservata | Richiesta di iscrizione

VATICAN INSIDER

LA STAMPA.it :: martedì 17 aprile 2012

Home News Nel Mondo Inchieste ed Interviste **Vaticano** Agenda Chi siamo CERCA

17/04/2012

Lefebvriani, la risposta positiva è arrivata

MAIL RSS FEED TWITTER FACEBOOK Tweet 80 +1 8



Il superiore della Fraternità San Pio X ha sottoscritto il preambolo dottrinale proposto dalla Santa Sede, anche se con qualche lieve modifica

ANDREA TORNIELLI
CITTÀ DEL VATICANO

La risposta della Fraternità San Pio X è arrivata in Vaticano ed è positiva: secondo le indiscrezioni raccolte da Vatican Insider il superiore

ULTIMI ARTICOLI

- "Caro Joe, così non va: sei contro il Concilio"
Polemica lettera aperta al Papa di un teologo americano ex-collega dell'allora...
- "La nuova Costituzione turca? Sia come una madre che abbraccia tutti i figli!"...
E' l'auspicio dei vescovi cattolici mentre proseguono i lavori del Parlamento...
- In difesa dei Sacri palazzi
In Vaticano il 6 maggio il giuramento di nuove 26 Guardie svizzere

<http://vaticaninsider.lastampa.it/homepage/vaticano/dettaglio-articolo/articolo/lefebvriani-lefebvrians-lefebvrianos-14410/>

Il superiore della Fraternità San Pio X ha sottoscritto il preambolo dottrinale proposto dalla Santa Sede, anche se con qualche lieve modifica

La risposta della Fraternità San Pio X è arrivata in Vaticano ed è positiva: secondo le indiscrezioni raccolte da Vatican Insider il superiore dei lefebvriani, il vescovo Bernard **Fellay, avrebbe firmato il preambolo dottrinale che la Santa Sede aveva proposto lo scorso settembre, come condizione per arrivare alla piena comunione e all'inquadramento canonico.**

Una conferma ufficiale dell'avvenuta risposta dovrebbe avvenire nelle prossime ore. Da quanto si apprende, il testo del preambolo inviato da Fellay propone alcune modifiche non sostanziali rispetto alla versione consegnata dalle autorità vaticane: come si ricorderà, la stessa Commissione Ecclesia Dei non aveva voluto rendere pubblico il documento (due pagine **piuttosto dense**), proprio perché c'era la possibilità di introdurre eventuali **piccole modifiche che però non ne stravolgero il senso.**

In sostanza, il preambolo contiene la «*professio fidei*», la professione di fede richiesta da chi assume un ufficio ecclesiastico. E dunque stabilisce che va dato un «*religioso ossequio della volontà e dell'intelletto*» agli insegnamenti che **il Papa e il collegio dei vescovi «propongono quando esercitano il loro magistero autentico», anche se non sono proclamati e definiti in modo dogmatico, come nel caso della maggior parte dei documenti del magistero. La Santa Sede ha più volte** ripetuto ai suoi interlocutori della Fraternità San Pio X che

sottoscrivere il preambolo dottrinale non avrebbe significato porre fine «alla legittima discussione, lo studio e la spiegazione teologica di singole espressioni o formulazioni presenti nei documenti del Concilio Vaticano II».

Ora il testo del preambolo con le modifiche proposte da Fellay, e da lui sottoscritto in quanto superiore della Fraternità San Pio X, sarà sottoposto a Benedetto XVI, che il giorno dopo l'ottantacinquesimo compleanno e alla vigilia del settimo anniversario dell'elezione, riceve una risposta positiva dai **lefebvriani**. **Risposta da lui lungamente attesa e auspicata, che nelle prossime settimane metterà fine alla ferita aperta nel 1988 con le ordinazioni episcopali illegittime celebrate dall'arcivescovo Marcel Lefebvre.**

Non è escluso che la risposta di Fellay venga esaminata dai cardinali della Congregazione per la dottrina della fede, nella prossima riunione della «Feria quarta», che dovrebbe tenersi nella prima metà di maggio. Mentre qualche settimana in più sarà necessaria perché avvenga la sistemazione canonica: la proposta più probabile è quella di istituire una «prelatura personale», figura giuridica introdotta nel Codice di diritto canonico nel 1983 e finora utilizzata solo per l'Opus Dei. Il prelado dipende direttamente dalla Santa Sede. La Fraternità San Pio X continuerà a celebrare la messa secondo il messale antico, e a formare i suoi preti nei suoi seminari.

ANDREA TORNIELLI

—TRADUCTION—

Lefebvristes, la réponse positive est arrivée

Le supérieur de la Fraternité Saint Pie X a souscrit au préambule doctrinal proposé par le Saint-Siège, mais avec quelques légères modifications.

« La réponse de la société de Saint-Pie X est arrivé au Vatican et est positive : selon les rumeurs recueillies par Vatican Insider concernant le supérieur – l'évêque Bernard Fellay – il a signé le préambule doctrinal que le Saint-Siège a proposé en septembre dernier, comme une condition pour arriver à la pleine communion et la formulation canonique.

Une confirmation officielle de la réponse doit avoir lieu dans les prochaines heures. De ce que nous apprenons, le texte du préambule posté par Mgr Fellay propose certains changements substantiels de la version donnée par les autorités du Vatican : comme vous vous en souvenez, la Commission *Ecclesia Dei* n'avait pas voulu rendre public le document de deux pages (plutôt épais), précisément parce qu'il y avait la possibilité d'introduire des petits changements.

Essentiellement, le préambule contient la profession de foi requise par ceux qui ont un Office ecclésiastique. Et il stipule donc qu'on va donner une « allégeance religieuse de la volonté et l'intellect » au pape et reconnaître le Collège des évêques dans l'exercice de leur Magistère authentique, même s'ils ne sont pas déclarés et définies de manière dogmatique, comme dans le cas de la plupart des documents du magistère. Le Saint-Siège a à plusieurs reprises répété à

ses interlocuteurs de la société de Saint-Pie X, que l'acceptation du préambule clôturerait l'aspect doctrinal, pas « la discussion légitime, l'étude et l'explication théologique d'expressions individuelles ou des formules présentes dans les documents de Vatican II ».

Maintenant le texte du préambule avec les modifications proposées par Fellay et souscrit par lui comme supérieur de la société de Saint-Pie-X, sera soumis au pape Benoît XVI, qui le jour suivant son 85e anniversaire et à la veille du septième anniversaire de l'élection, reçoit une réponse positive des lefebvristes. Réponse par lui longtemps attendue et désirée, qui, dans les semaines à venir vont mettre fin à la plaie ouverte en 1988 avec les ordinations épiscopales illégitimes, célébrées par l'archevêque Marcel Lefebvre.

Il est possible que la réponse de Mgr Fellay soit examinée par les cardinaux de la Congrégation pour la doctrine de la foi, à la prochaine réunion de la "*Feria quarta*", qui doit être tenue dans la première moitié de mai. Tandis que quelques semaines de plus seront nécessaire pour l'arrangement canonique : probablement la proposition est d'établir une figure juridique d'une « prélatrice personnelle », introduite dans le code de droit canonique, en 1983 et qui n'a été utilisé jusqu'à présent que pour l'Opus Dei. Le prélat dépendra directement du Saint-Siège. La société de Saint-Pie-X va continuer à célébrer la messe selon son Missel et ses prêtres dans ses séminaires ».

ANDREA TORNIELLI